

Rapport d'activité 2018

Rapport d'activité 2018 de la Plateforme RSE



SOMMAIRE

Installée à France Stratégie en 2013 par le Premier ministre à la demande des parties prenantes, la Plateforme RSE est un espace de dialogue, de concertation et de construction de propositions.

« Une plateforme nationale d'actions globales pour la responsabilité sociétale des entreprises est créée au sein de France Stratégie. Elle regroupe les administrations compétentes, les organisations représentant les entreprises et le monde économique, les organisations syndicales de salariés, des représentants de la société civile et de la recherche. Elle émet des avis sur les questions qui lui sont soumises et formule des recommandations sur les questions sociales, environnementales et de gouvernance soulevées par la responsabilité sociétale des entreprises. »¹

LA PLATEFORME RSE EN 2018 : NOUVELLES ATTENTES, NOUVELLES PERSPECTIVES	5
AVIS ADOPTES	7
TRAVAUX ENGAGÉS.....	12
SUITES DES RECOMMANDATIONS.....	16
PRISES DE PAROLE DE LA PLATEFORME.....	19
SEMINAIRES ET RENCONTRES.....	23
ACTIVITE DES INSTANCES	27

¹ Article 5 du décret n° 2013-333 du 22 avril 2013 modifié par le décret n° 2017-392 du 24 mars 2017.



LA PLATEFORME RSE EN 2018 : NOUVELLES ATTENTES, NOUVELLES PERSPECTIVES



La cinquième année de fonctionnement de la Plateforme RSE a été marquée par le nombre important de saisines gouvernementales qui lui ont été adressées. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées, Brune Poirson, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, ainsi que Nicolas Prisse, président de la MILDECA, ont demandé à la Plateforme RSE d'élaborer un diagnostic et de formuler des propositions dans les domaines qu'ils traitent.

Déjà au centre des préoccupations des entreprises du fait de l'application des nouvelles dispositions législatives adoptées en 2017, les questions soulevées par la RSE ont été placées au cœur du débat public en 2018, notamment à la faveur de la préparation du projet de loi pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE). La Plateforme RSE y a contribué. Elle a présenté ses propositions à Nicole Notat et Jean-Dominique Senard, chargés d'une mission sur l'entreprise et l'intérêt général, ainsi qu'aux rapporteurs du projet de loi PACTE, à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Ces saisines gouvernementales sont le signe de l'intérêt suscité par nos travaux et, plus généralement, par le dialogue entre les différentes parties prenantes de la RSE en France que réunit la Plateforme RSE.

La Plateforme RSE répond à ces nouvelles demandes en veillant à poursuivre parallèlement la mise en œuvre des projets qu'elle avait programmés. Il en est ainsi des travaux des groupes « RSE et territoires » et « RSE et environnement », qui ont pu être

adoptés et publiés en 2018, et de l'expérimentation de labels RSE sectoriels destinés aux TPE, PME et ETI, qui a pu être lancée avec 12 fédérations participantes.

La Plateforme RSE joue ainsi pleinement son rôle, en élaborant des analyses et des recommandations, à la demande du Gouvernement ou de sa propre initiative, pour nourrir le débat public et pour promouvoir la RSE.

Sylvain Boucherand
Président de la Plateforme RSE



AVIS ADOPTES

La Plateforme RSE fait toute recommandation qu'elle juge pertinente, répond aux saisines gouvernementales et participe aux consultations auxquelles des autorités nationales ou internationales souhaitent l'associer.

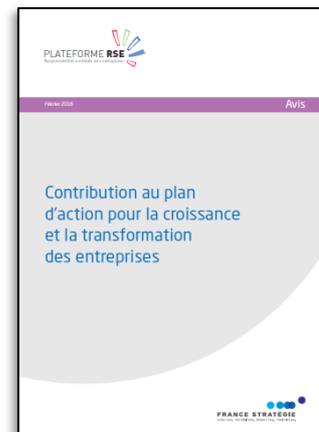
Contribution au plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE)

5 février 2018

Les travaux sur l'entreprise du XXI^e siècle et l'élaboration du plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE) sont l'occasion d'adopter de nouvelles mesures en faveur du développement de la RSE en France. La Plateforme RSE a souhaité y contribuer.

Les onze recommandations formulées dans l'avis de la Plateforme RSE ont été élaborées lors d'une réunion organisée le 18 janvier 2018 autour des positions élaborées en amont par chacun des cinq pôles de la plateforme.

La Plateforme RSE s'est prononcée sur les entreprises à mission, sur la révision des articles 1832 et 1833 du code civil et sur les enjeux de gouvernance. Elle recommande également de prendre des mesures incitant les entreprises à développer des démarches RSE, notamment à travers des initiatives sectorielles et une promotion de l'action des entreprises françaises en matière de RSE aux niveaux européen et international.



Engagement des entreprises pour l'emploi des travailleurs handicapés

23 avril 2018

Le 31 janvier 2018, Sophie Cluzel, secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées, a demandé à la Plateforme RSE d'identifier les leviers les plus efficaces pour encourager les entreprises à prendre des initiatives volontaires en faveur de l'embauche et du maintien dans l'emploi en milieu ordinaire des travailleurs handicapés.

Pour élaborer ses recommandations, elle a constitué un groupe de travail, piloté par Frédérique Lellouche (CFDT), Brigitte Dumont (ANDRH) et Natalia Pouzyreff (Assemblée nationale). Ce groupe a dressé un état des lieux, rencontré une trentaine d'acteurs et organisé un cycle d'auditions. La Plateforme RSE a remis quinze recommandations à Sophie Cluzel le 23 avril 2018.



Sophie Cluzel, Natalia Pouzyreff, Frédérique Lellouche, Sylvain Boucherand, le 23 avril 2018.

Vers une responsabilité territoriale des entreprises

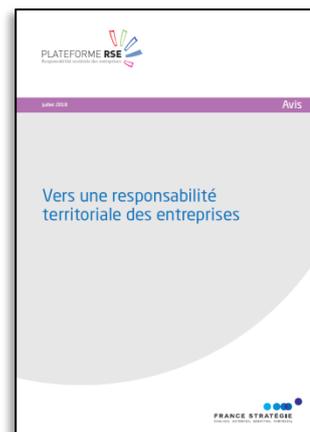
11 juillet 2018

La Plateforme RSE a présenté un diagnostic sur l'ancrage territorial des entreprises et formulé des recommandations adressées aux différentes parties prenantes, dans un avis adopté en assemblée plénière le 11 juillet 2018, à partir des conclusions du groupe de travail « *RSE et territoires* ».

La Plateforme RSE avait constitué en 2017 ce groupe de travail pour élaborer un état des lieux et des propositions, conduit par Hélène Valade (C3D), Patrick Bonnet (FACE) et Bénédicte Sergent (CCI France). Ce groupe s'est réuni une dizaine de fois, et a organisé 28 auditions d'acteurs.

La Plateforme RSE s'est fondée sur une analyse des enjeux : la notion de territoire, les différentes stratégies d'ancrage territorial développées par les entreprises et leurs mesures, l'importance de la coopération pour le développement des territoires et les freins existants.

Elle a formulé onze recommandations, adressées au Gouvernement et aux différentes parties prenantes de la RSE, portant sur l'importance de recenser les pratiques déjà existantes, de les évaluer et de les valoriser, d'encourager la création de structures d'échanges entre acteurs de la RSE et recommande aux pouvoirs publics d'encourager les expérimentations et pratiques RSE.



RSE et Environnement. Economie circulaire, gouvernance et responsabilité environnementale

12 septembre 2018

La Plateforme RSE a constitué en 2016 un groupe de travail « *RSE et environnement* » pour élaborer un état des lieux et des propositions. Ce groupe, piloté par Sylvain Boucherand (Humanité et Biodiversité), Aurore Fries (France Chimie) et Geoffroy de Vienne (CFTC) s'est réuni à 28 reprises et a mené 26 auditions d'acteurs.

La Plateforme RSE a choisi de formuler, dans une première approche, un état des lieux, une analyse et des recommandations sur certaines des voies de développement des démarches RSE favorables à l'environnement : l'économie circulaire, la gouvernance et la responsabilité environnementale.

Plusieurs axes de travail ont donc été retenus : l'élaboration d'un état des lieux sur la place occupée par l'environnement dans les démarches RSE ; l'économie circulaire, voie d'avenir pour la protection de l'environnement ; la prise en compte de l'environnement



dans la gouvernance d'entreprise ; et la responsabilité environnementale, dans ses dimensions de prévention et de réparation du préjudice écologique.

Dans un avis adopté le 12 septembre 2018, la Plateforme RSE présente un diagnostic sur le pilier environnemental de la RSE et formule des recommandations adressées au Gouvernement et aux différentes parties prenantes de l'entreprise.

En matière d'économie circulaire, la Plateforme RSE recommande notamment au Gouvernement de promouvoir l'accompagnement des TPE/PME pour qu'elles lancent des plans de réduction de leurs consommations d'énergies et de ressources, de créer les conditions juridiques d'un droit d'expérimentation permettant notamment le réemploi dans les chaînes de production et d'enrichir la méthodologie des analyses de cycle de vie.

En matière de gouvernance, la Plateforme RSE recommande notamment aux entreprises d'introduire dans l'évaluation de dirigeants et dans leur part variable des critères significatifs d'atteinte de résultats dans la mise en œuvre de la stratégie environnementale, et d'intégrer la stratégie environnementale de l'entreprise dans les critères d'évaluation individuelle ou collective des salariés et dans les accords d'intéressement. Elle recommande aux acheteurs publics de systématiser les clauses environnementales dans les achats publics.

En matière de responsabilité environnementale, la Plateforme RSE recommande notamment au Gouvernement de former les magistrats au droit de l'environnement et d'inclure dans la formation aux droits humains un module sur le droit de vivre dans un environnement sain, et aux entreprises de renforcer la fiabilité et l'efficacité des audits en matière d'environnement.

RSE et objectifs de développement durable

22 octobre 2018

L'Agenda 2030 et les 17 objectifs de développement durable (ODD) qui le composent ont été adoptés en 2015 par les Nations-Unies. Ces ODD sont le cadre structurant de la mise en œuvre du développement durable en France jusqu'en 2030. Dans cet objectif, le Gouvernement a pris la décision d'élaborer une feuille de route afin de décliner leur mise en œuvre et de définir les priorités d'action avec l'ensemble des parties prenantes.

Le 8 juin 2018, Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État et ministre de la Transition écologique et solidaire, a demandé à la Plateforme RSE d'établir quelle pourrait être la contribution de la RSE à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD), et qu'elle identifie les enjeux clés de la mobilisation des entreprises vis-à-vis des ODD.

Les travaux, conduits par Sylvain Boucherand (président de la Plateforme RSE), Emmanuelle Cordano (MEDEF) et Bettina Laville (Comité 21) se sont déroulés en juillet, août et septembre 2018.

La Plateforme RSE s'est fondée sur l'analyse du positionnement respectif des ODD et de la RSE, des apports de la RSE à l'atteinte des ODD et des différents enjeux de la mobilisation des entreprises pour formuler quinze recommandations, adressées au gouvernement, aux entreprises et aux partenaires sociaux. La Plateforme RSE a remis son avis à Brune Poirson le 22 octobre 2018.



Emmanuelle Cordano, Sylvain Boucherand, Bettina Laville et Brune Poirson, le 22 octobre 2018.



TRAVAUX ENGAGES

Au-delà des travaux qui ont déjà donné lieu à la publication d'un avis (*cf. supra*), la Plateforme RSE a engagé plusieurs chantiers qui donneront lieu à d'autres publications en 2019 ou 2020.

Expérimentation de labels RSE sectoriels

Pour mobiliser les entreprises, étayer son diagnostic et formuler des propositions, la Plateforme RSE a souhaité s'appuyer sur une expérimentation de labels RSE sectoriels adaptés aux très petites entreprises (TPE), aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux entreprises de taille intermédiaire (ETI).

Elle a lancé en juillet 2017 un appel à candidature pour sélectionner les fédérations professionnelles sectorielles qui prendront part à cette expérimentation. Le comité de sélection, réuni le 18 mai 2018, a sélectionné 12 fédérations, dont il a rencontré les représentants le 11 juillet et le 27 novembre :

1. Association des agences conseils en communication (AACC)
2. Association française des industries de la détergence (AFISE)
3. Club Génération Responsable
4. Coop de France
5. Fédération des SCOP BTP
6. Institut national de la relation client (INRC)
7. Réunir
8. Syndicat national des associations d'assistance médicoteknique à domicile (SNADOM)
9. Syndicat national des organismes de formation de l'économie sociale (SYNOFDES)
10. Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM)
11. Union nationale des industries de l'impression et de la communication (UNIIC)
12. Vignerons développement durable (VDD)

La Plateforme RSE élaborera à la fin de cette expérimentation, qui durera 18 mois, un diagnostic et des recommandations, destinées aux pouvoirs publics et aux fédérations professionnelles.

Saisine par la MILDECA sur l'engagement des entreprises pour la prévention des conduites addictives

La politique de prévention des conduites addictives menée par le Gouvernement vise à répondre au défi que représentent pour la société française la diffusion très large des substances psychoactives et les risques et dommages induits par leur consommation, tant pour l'individu lui-même que pour les tiers.

Afin de promouvoir une approche globale de prévention et de réduction des risques, l'engagement des entreprises est déterminant. Il convient d'identifier les leviers favorisant l'implication tant des services de santé au travail que des autres acteurs de l'entreprise, pour sortir de la logique de dépistage et de sanction au profit d'une démarche alliant prévention et accompagnement, individuels et collectifs. Ces initiatives peuvent permettre d'améliorer les conditions de travail et la performance de l'entreprise et relever de sa responsabilité sociétale.

Le président de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA), Nicolas Prisse, a donc saisi la Plateforme RSE le 24 mai 2018 pour qu'elle propose, en s'appuyant sur un recensement des pratiques des entreprises et des outils disponibles, des mesures susceptibles d'encourager les entreprises à s'engager dans des démarches volontaires visant à réduire les consommations à risque d'alcool, de tabac et de stupéfiants.

Pour élaborer son avis, la Plateforme RSE a constitué un groupe de travail, piloté par Odile Uzan (Aderse), Pierre Philippe (Coop FR) et Geoffroy de Vienne (CFTC). Ce groupe de travail s'est réuni à six reprises entre septembre et novembre 2018, et a rencontré 27 acteurs témoignant de l'action des entreprises et des organisations de lutte contre les addictions.

L'avis de la Plateforme RSE sera publié après son adoption par l'assemblée plénière, et sa remise au président de la MILDECA.

Saisine par le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères sur l'engagement des entreprises actives à l'international en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères a confié à la Plateforme RSE la mission d'élaborer un diagnostic et des recommandations pour mobiliser les entreprises françaises actives à l'international en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, dans le cadre de leurs démarches de responsabilité sociétale.

Grande cause du quinquennat, l'égalité entre les femmes et les hommes est un vaste chantier qui appelle un plan d'action à la fois à l'échelle nationale et internationale. Ainsi, en complément de la stratégie nationale portée par le comité interministériel à l'égalité entre les femmes et les hommes, Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, a présenté le 8 mars 2018 la « Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2022 ».

Un des objectifs énoncés par cette troisième stratégie est de renforcer les liens avec le secteur privé pour lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes. Le monde de l'entreprise doit, en effet, combattre ces inégalités. L'égalité professionnelle, notamment salariale, mais aussi la lutte contre les violences sexuelles et sexistes au travail, la mixité des emplois, et la conciliation entre la vie personnelle et professionnelle sont autant d'enjeux qui requièrent l'implication des entreprises, qu'elles opèrent sur le territoire français ou à l'étranger.

Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, a donc demandé à la Plateforme RSE d'élaborer un diagnostic, identifiant notamment les bonnes pratiques, et des recommandations pour mobiliser les entreprises françaises actives à l'international en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, dans le cadre de leurs démarches RSE.

Cette saisine fait également écho à la 95^e recommandation du rapport d'information sur la place des droits des femmes dans la diplomatie française, publié par les députées Mireille Clapot et Laurence Dumont le 4 avril 2018. Cette 95^e recommandation portait sur l'inscription du genre dans les travaux de la Plateforme RSE.

La Plateforme RSE constituera en 2019 un groupe de travail pour se pencher sur ces enjeux, et notamment sur l'impact de l'internationalisation des activités des entreprises sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes qu'elles salarient et sur l'égalité entre les femmes et les hommes habitant le territoire où elles les exercent.

France Stratégie a engagé un partenariat avec la Clinique de droit de Sciences Po pour mener un travail préparatoire en amont. L'avis de la Plateforme RSE sera présenté au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères en 2019.

Saisine sur l’empreinte des entreprises sur la biodiversité

L’action n°30 du Plan biodiversité présenté par le Gouvernement le 4 juillet 2018 annonce une prochaine saisine de la Plateforme RSE :

Dès 2018, nous lancerons des travaux pour inciter les entreprises à qualifier leur empreinte biodiversité. Dans ce cadre, nous soutiendrons les travaux visant à définir un indicateur d’impact sur la biodiversité comparable à la tonne de CO2 pour l’impact climatique. Quand cette empreinte biodiversité sera qualifiée, nous généraliserons son utilisation et nous porterons au niveau européen la publication obligatoire de cet indicateur dans le cadre de la révision RSE prévue en 2020. La plateforme française pour la RSE sera mobilisée dès 2018 pour faire des propositions dans cette perspective.

La stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI) publiée par le Gouvernement le 14 novembre 2018, fait référence à cette saisine (mesure n°11-1).

La Plateforme RSE constituera en 2019 un groupe de travail pour y répondre.



SUITES DES RECOMMANDATIONS

Très attentifs à la suite donnée à leurs travaux et à leurs propositions, les membres de la Plateforme RSE ont souligné à plusieurs reprises l'importance du suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations.

Suites de la contribution pour le plan national d'actions prioritaires pour le développement de la RSE

décembre 2016

A la demande du Premier ministre, la Plateforme RSE a élaboré une contribution pour le plan national d'actions prioritaires pour le développement de la RSE. Un groupe de travail, constitué en 2015, a mené une réflexion sur la méthode et les moyens de développer la connaissance et la mise en œuvre de démarches de RSE en France.

En décembre 2016, la Plateforme RSE a transmis et publié sa contribution. Les membres de la Plateforme RSE attendent que, sur la base de ces propositions, un plan national soit élaboré, transmis à la Commission européenne conformément à son invitation adressée aux Etats membres en 2011, publié et mis en œuvre.

Suites de la contribution au plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE)

février 2018

La Plateforme RSE a publié en février 2018 une contribution au plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE).

Cet avis a été présenté au cours de différentes auditions de la Plateforme RSE, par la mission « *Entreprise et intérêt général* » confiée à Nicole Notat et Jean-Dominique Senard (7 février 2018), par Coralie Dubost, rapporteure du projet de loi à l'Assemblée

nationale (22 août) et par Michel Canevet, rapporteur du projet de loi au Sénat (6 décembre 2018).

Parmi les dispositions introduites dans le débat parlementaire, plusieurs font écho aux recommandations de la Plateforme RSE :

- La Plateforme RSE a recommandé d'inscrire dans le PACTE des mesures incitant les entreprises – TPE, PME, ETI et grandes entreprises – à développer des démarches RSE, en mettant en avant les bonnes pratiques existantes et en développant les initiatives sectorielles. Le projet de loi issu de la première lecture par l'Assemblée nationale comprend deux articles (61 *quater* et 61 *quinquies*) qui font écho à l'expérimentation de labels RSE sectoriels.
- La Plateforme RSE a recommandé de prévoir dans le projet de loi une évaluation de la mise en œuvre du PACTE trois ans après sa mise en œuvre – évaluation à laquelle elle souhaitera contribuer pour les mesures qui portent sur la RSE. Le projet de loi issu de la première lecture par l'Assemblée nationale comprend un article 74 qui prévoit un dispositif approfondi d'évaluation.
- La Plateforme RSE a recommandé d'étudier la possibilité d'ajouter aux différents dispositifs juridiques à caractère social déjà à la disposition des entrepreneurs un nouveau type de sociétés dites de mission, supposées mieux associer but lucratif et intérêt général, par exemple sur le modèle de la société à objet social étendu. Le projet de loi issu de la première lecture par l'Assemblée nationale prévoit de distinguer les « sociétés à mission » (article 61 *septies*).

Suites de l'avis sur l'engagement des entreprises pour l'emploi des travailleurs handicapés

avril 2018

A la demande de Sophie Cluzel, secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées, la Plateforme RSE lui a remis le 23 avril 2018 quinze recommandations sur l'engagement des entreprises pour l'emploi des travailleurs handicapés. Ces travaux sur la place du handicap dans les instruments de la RSE ont pu trouver un écho dans deux textes législatifs :

- L'article 84 de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel rend obligatoire la publication, dans les déclarations de performance extra financière publiées par les grandes entreprises françaises, des mesures prises en faveur des personnes handicapées.
- L'article 61 *ter* du projet de loi pour la croissance et la transformation des entreprises, adopté en première lecture à l'Assemblée nationale, vise à créer un label destiné aux sociétés qui justifient la mise en place d'une politique d'accessibilité et d'inclusion des personnes handicapées.

Suites de l'avis « RSE et Environnement. Economie circulaire, gouvernance et responsabilité environnementale »

septembre 2018

La Plateforme RSE a publié en septembre 2018 un avis portant sur le piler environnemental de la RSE, et notamment sur l'économie circulaire, la gouvernance et la responsabilité environnementale.

Ses travaux sur l'économie circulaire ont été présentés de manière anticipée en février 2018, pour contribuer à l'élaboration de la feuille de route pour l'économie circulaire (FREC), rendue publique par le Gouvernement le 25 avril.

La Plateforme RSE a par ailleurs recommandé, dans le chapitre consacré à la gouvernance, d'introduire dans l'évaluation des dirigeants et dans leur part variable des critères significatifs d'atteinte de résultats dans la mise en œuvre de la stratégie environnementale. L'article 61 *sexies* du projet de loi PACTE issu de la première lecture par l'Assemblée nationale y fait écho, en prévoyant l'affichage des éléments variables de la rémunération des dirigeants fondés sur des critères RSE, dans le rapport prévu à l'article 225-37-3 du code de commerce.

Suites de l'avis « RSE et objectifs de développement durable »

octobre 2018

A la demande de Brune Poirson, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, la Plateforme RSE lui a remis un avis et quinze recommandations visant à établir quelle pourrait être la contribution de la RSE à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD), et à identifier les enjeux clés de la mobilisation des entreprises vis-à-vis des ODD.

Cette contribution a nourri les réflexions des groupes de travail chargés d'élaborer la feuille de route française pour les ODD, qui sera présentée aux Nations unies en 2019.



PRISES DE PAROLE DE LA PLATEFORME

Interventions auprès de parties prenantes de la RSE

La Plateforme RSE répond aux invitations d'instances qui mènent des travaux connexes. Le secrétariat permanent participe par ailleurs à la commission Développement durable et responsabilité sociale de l'Afnor.

One Planet Summit

Sylvain Boucherand a participé au « One Planet Summit » organisé le 12 décembre 2017 à Paris.

Conseil d'orientation pour l'emploi

Sylvain Boucherand et Gilles Bon-Maury ont été auditionnés par le Conseil d'orientation pour l'emploi le 26 février 2018, dans le cadre de ses travaux sur la consommation responsable.

Produrable

Sylvain Boucherand et Gilles Bon-Maury sont intervenus lors de l'édition 2018 du salon Produrable, à Paris, les 4 et 5 avril 2018.

Conseil national consultatif des personnes handicapées

Brigitte Dumont, rapporteure du groupe de travail sur l'engagement des entreprises pour l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés, et Gilles Bon-Maury ont été auditionnés par le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) le 9 avril 2018.

Congrès de l'Union nationale des entreprises adaptées

Gilles Bon-Maury a présenté l'avis de la Plateforme RSE sur l'engagement des entreprises pour les personnes handicapés au congrès de l'Union nationale des entreprises adaptées (UNEA), le 14 juin 2018.

Mooc RSE de Coop de France

Gilles Bon-Maury a participé au Mooc sur la RSE élaboré par Coop de France, lors d'une table ronde organisée à Bordeaux le 2 juillet 2018.

Webconférence de France Stratégie

Sylvain Boucherand, Gilles Bon-Maury et Solène Roisin ont présenté l'avis de la Plateforme RSE sur l'engagement des entreprises pour les personnes handicapés, dans le cadre d'une webconférence organisée à France Stratégie le 27 septembre 2018.



Gilles Bon-Maury, Sylvain Boucherand, Solène Roisin, le 27 septembre 2018.

Lancement du référentiel RSE logistique

Sylvain Boucherand et Gilles Bon-Maury sont intervenus au ministère de l'économie et des finances, le 28 septembre 2018, lors du lancement du référentiel RSE logistique.

Rencontre annuelle RSE d'Afnor certification

Sylvain Boucherand et Gilles Bon-Maury sont intervenus lors de la rencontre annuelle organisée par Afnor certification à Paris le 11 octobre 2018.

World Forum for a responsible economy

Sylvain Boucherand et Hélène Valade, animatrice du groupe de travail « RSE et territoires », sont intervenus lors de l'édition 2018 du World Forum de Lille, les 16 et 17 octobre 2018.

Rencontre des autorités gouvernementales et parlementaires

Consultation ministérielle sur le PACTE

Le 21 décembre 2017 au ministère de l'économie et des finances, Sylvain Boucherand et Gilles Bon-Maury ont participé à la restitution de la première consultation sur le PACTE.

Mission « Entreprise et intérêt général » de Nicole Notat et Jean-Dominique Senard

Le 7 février 2018 au ministère du travail, Sylvain Boucherand, Michel Laviale, Frédérique Lellouche, Odile Uzan, et Gilles Bon-Maury ont été auditionnés par Nicole Notat et Jean-Dominique Senard. Ils ont notamment présenté la contribution de la Plateforme RSE au PACTE.

Cabinet du ministre de la transition écologique et solidaire

Le 2 mars 2018 au ministère de la transition écologique et solidaire, Sylvain Boucherand, Michel Laviale, Odile Uzan, et Gilles Bon-Maury ont rencontré Michèle Pappalardo, directrice du cabinet du ministère d'Etat, ainsi que Thomas Lesueur, directeur du cabinet adjoint en charge du budget, des finances, des relations sociales et de l'économie sociale et solidaire. Ils ont présenté les précédents travaux et le programme de travail de la Plateforme RSE.

Groupe d'études RSE de l'Assemblée nationale

Le 18 avril 2018 à l'Assemblée nationale, Sylvain Boucherand, Michel Laviale, Frédérique Lellouche, Odile Uzan et Gilles Bon-Maury ont été auditionnés par les membres du groupe d'études sur la RSE, présidé par Stéphanie Kerbarh, auquel participe Natalia Pouzyreff. Ils ont présenté les travaux de la Plateforme RSE, et ont échangé avec les députés sur le programme de travail du groupe d'études.



Odile Uzan, Sylvain Boucherand, Michel Laviale, Frédérique Lellouche, Gilles Bon-Maury, le 18 avril 2018.

Projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, au Sénat

Le 7 juin 2018 au Sénat, Sylvain Boucherand, Brigitte Dumont et Gilles Bon-Maury ont présenté l'avis de la Plateforme RSE sur l'engagement des entreprises pour les personnes handicapés dans le cadre d'une audition par Philippe Mouiller, rapporteur de la commission des affaires sociales pour le projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Projet de loi PACTE à l'Assemblée nationale

Le 22 août 2018 à l'Assemblée nationale, Sylvain Boucherand, Odile Uzan et Gilles Bon-Maury ont présenté la contribution de la Plateforme RSE au PACTE, dans le cadre d'une audition par Coralie Dubost, rapporteure de la commission spéciale pour le projet de loi PACTE.

Projet de loi PACTE au Sénat

Le 6 décembre 2018 au Sénat, Michel Laviale et Gilles Bon-Maury ont présenté la contribution de la Plateforme RSE au PACTE, dans le cadre d'une audition par Michel Canevet, rapporteur de la commission spéciale pour le projet de loi PACTE.

Lettres aux membres

Pour informer régulièrement les membres de la Plateforme RSE sur les actualités de la plateforme (programme des réunions à venir, nouvelles désignations au sein de la plateforme) et sur les actualités des membres (événements, publications, appels à contributions), une lettre d'information par mail est préparée et envoyée par le secrétariat permanent.

Réseaux sociaux

Afin de relayer les informations nouvelles mises en ligne sur le site, les événements organisés ou auxquels participe la Plateforme RSE, un compte Twitter de la Plateforme est alimenté par le secrétariat permanent, avec l'appui du *community manager* de France Stratégie. En novembre 2018, plus de 1300 tweets avaient été publiés, et plus de 3200 utilisateurs s'étaient abonnés aux informations de la Plateforme RSE.

<https://twitter.com/PlateformeRSE>

La Plateforme RSE compte également plus de 600 abonnés à son compte LinkedIn.

<https://www.linkedin.com/company/plateformerse/>



SEMINAIRES ET RENCONTRES

La Plateforme RSE contribue au débat public en organisant, ou en co-organisant, des rencontres et des séminaires ouverts à toutes les parties prenantes de la RSE.

Rencontre des plateformes RSE territoriales

15 mars 2018

Le 15 mars 2018, le groupe de travail « RSE et territoires » de la Plateforme RSE a organisé un séminaire de travail avec des représentants de plateformes et réseaux territoriaux qui œuvrent en faveur de la RSE. Cette rencontre a permis de mieux comprendre cette dynamique territoriale et les acteurs impliqués.

La Plateforme RSE a rencontré un panel d'initiatives territoriales de promotion de la RSE : la Plateforme ETRé Bourgogne - Franche-Comté, le réseau GRANDDE de Normandie, Idée Alsace, la Plateforme RSE de la métropole nantaise, la Plateforme RS Tank de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le réseau Alliances des Hauts-de-France, RESONANCE de Nouvelle-Aquitaine et le CESER Occitanie.



Séminaire « Le rôle du droit dans la protection de l'environnement »

30 mai 2018

Pour nourrir les réflexions de son groupe de travail « RSE et environnement », la Plateforme RSE a organisé le 30 mai 2018 à France Stratégie un séminaire consacré au rôle du droit dans la protection de l'environnement, avec la participation de chercheurs spécialistes du droit de l'environnement et de la responsabilité.

Afin de dresser un état des lieux et de formuler des recommandations en matière de prévention et de réparation du préjudice écologique, dans l'entreprise et au sein de sa chaîne de valeur, les membres de la Plateforme RSE ont souhaité approfondir la réflexion par une demi-journée d'étude auprès d'experts.

Introduit par Sylvain Boucherand et coordonné par Kathia Martin Chenut, chercheuse au CNRS, le séminaire a permis aux participants d'échanger avec Pauline Abadie (Université Paris Sud), Mathilde Hautereau Boutonnet (Université Jean Moulin Lyon-3), Marie-Pierre Camproux Duffrene (Université de Strasbourg) et Laurent Neyret (Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines).

Ce séminaire, ouvert à tous, a notamment été l'occasion de débattre de la question du partage de responsabilités entre États et entreprises, d'éclairer des principes de la responsabilité environnementale, de clarifier le régime de responsabilité civile des entreprises, et d'aborder la thématique naissante de la criminalité environnementale.

La Plateforme RSE a publié en septembre 2018 les actes de ce séminaire.



Consultation citoyenne sur l'Europe

19 octobre 2018

Après l'initiative de la Commission européenne en faveur de la RSE en 2011, et l'adoption de la directive RSE en 2014, où en est la dynamique européenne pour la RSE ? Qui sont les champions de la RSE en Europe ? Un nouveau mandat européen va s'ouvrir en 2019. Quelles initiatives prendre pour que se déploie et s'affirme en Europe un modèle d'entreprise responsable ?

Dans le cadre des consultations citoyennes sur l'Europe organisées entre avril et octobre 2018 dans les 27 États membres de l'Union, la Plateforme RSE a ouvert le débat à France Stratégie, le 19 octobre 2018.

Le débat était animé par Michel Laviale et introduit avec une présentation par Julien Parkhomenko, de la *Global Reporting Initiative*, d'une analyse de la mise en œuvre de la directive 2014/95/UE relative à la publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité par certaines grandes entreprises et certains groupes.

La Plateforme RSE a publié en décembre 2018 les actes de ce débat.



Journée d'étude « La gouvernance d'entreprise : mise en œuvre et nouveaux enjeux »

19 novembre 2018

Le 19 novembre 2018, le GIP-Mission de recherche Droit et Justice a organisé, en partenariat avec France Stratégie et la Plateforme RSE, une journée d'étude consacrée à la gouvernance d'entreprise, à partir des travaux de quatre équipes de recherche. La journée a été introduite par Michel Laviale et Kathia Martin Chenut. Odile Uzan a animé une table ronde consacrée à l'approche comparée et pluridisciplinaire.

À la demande du ministère de la Justice, le GIP-Mission de recherche Droit et Justice a lancé en 2014 un appel à projets sur la mise en œuvre des codes de gouvernance. Les quatre équipes de recherche retenues ont rendu leurs rapports en 2017-2018 : Emmanuelle Mazuyer (dir.), *Quel cadre juridique pour une mise en œuvre effective des codes de gouvernance d'entreprise ?* ; Jean-Christophe Duhamel et Reda Sefsaf (dir.), *Valeur de la gouvernance d'entreprise et gouvernance des valeurs de l'entreprise. Recherche sur les effets des codes de gouvernance et les stratégies de communication en matière de gouvernance* ; Sophie Harnay, Tatiana Sachs, Katrin Deckert (dir.), *L'efficacité des codes de gouvernance. Perspectives comparées et pluridisciplinaires* ; Frédérique Coulée et Julia Motte-Baumvol (dir.), *L'effectivité des codes de gouvernance d'entreprise, de l'intérêt du droit international pour apprécier l'opportunité d'une réforme législative en France.*

Cette journée d'étude a été l'occasion de restituer ces travaux, de faire dialoguer chercheurs et acteurs du monde de l'entreprise et de la société civile, et de faire le point sur les nouveaux enjeux de la gouvernance d'entreprise et d'interroger, comme invitent à le faire les rapports de recherche, « le juste équilibre entre *soft law* et *hard law* ».





ACTIVITE DES INSTANCES

Les 50 organisations membres de la Plateforme RSE se réunissent en assemblée plénière. Elles désignent leurs 15 représentants au bureau et leurs représentants dans les groupes de travail thématiques. Enfin, elles sont conviées à des réunions *ad hoc*.

Deux réunions de l'assemblée plénière

Deux assemblées plénières ont été organisées dans les locaux de France Stratégie en 2018, le 11 juillet et le 19 décembre.

Sept réunions du bureau

Sept réunions du bureau se sont tenues dans les locaux de France Stratégie en 2018 (31 janvier, 21 mars, 13 avril, 21 juin, 12 septembre, 19 novembre et 3 décembre).

31 réunions de travail

31 réunions des groupes de travail ont par ailleurs été organisées entre novembre 2017 et novembre 2018.



ANNEXES

Organisations membres de la Plateforme RSE en 2018

(Liste arrêtée en décembre 2017)

Pôle des entreprises et du monde économique

AFEP - Association française des entreprises privées
AFG - Association Française de la Gestion Financière
ANDRH - L'Association Nationale des Directeurs des Ressources Humaines.
C3D - Collège des directeurs du développement durable
CPME - Confédération des petites et moyennes entreprises
Coop FR - Les entreprises coopératives
FIR - Forum pour l'investissement responsable
France Chimie
Global Compact France
MEDEF (2 sièges) - Mouvement des entreprises de France
OREE - Organisation pour le Respect de l'Environnement dans l'Entreprise
ORSE - Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises
Réseau Alliances - World Forum Lille
U2P - Union des entreprises de proximité

Suppléants

Coop FR *a proposé son siège de suppléant à Les Scop*
C3D à l'Association nationale des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion (DFCG)
France Chimie à la Fédération des entreprises de propriété
Global Compact France à Entreprises pour les Droits de l'Homme
OREE *au* CJD – Centre des jeunes dirigeants
Réseau Alliances-World Forum Lille *au* Réseau GRANDDE-Normandie

Pôle des organisations syndicales de salariés

CFDT - Confédération française démocratique du travail
CFE/CGC - Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres
CFTC - Confédération française des travailleurs chrétiens
CGT - Confédération générale du travail
FO - Force ouvrière
UNSA - Union nationale des syndicats autonomes

Pôle des organisations de la société civile

Amnesty International France
Association 4D – Association Dossiers et Débat pour le Développement Durable
ATD Quart Monde
CCFD - Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
FCRSE - Forum citoyen pour la RSE
FNH - Fondation pour la Nature et l'Homme
FNE - France Nature Environnement
Humanité et Biodiversité
Léo Lagrange Consommateurs

Ligue des Droits de l'Homme (LDH)
SHERPA

Suppléants

Association 4D *a proposé son siège de suppléant* à l'Association Française des Petits Débrouillards (AFPD)
CCFD *au* Collectif de l'Ethique sur l'Etiquette
FNE *au* Réseau des Etudiants Français pour le Développement Durable (REFEDD)
Léo Lagrange Consommateurs à INDECOSA-CGT

Pôle des chercheurs et développeurs de la RSE

ADERSE - Association pour le Développement de l'Enseignement et de la Recherche sur la Responsabilité Sociale de l'Entreprise
RIODD - Réseau International de Recherche sur les Organisations et le Développement Durable
CPU – Conférence des présidents d'universités
CGE – Conférence des grandes écoles
Comité 21 - Réseau des acteurs du développement durable
Consult'in France
FACE - Fondation Agir contre l'exclusion
ObsAR - Observatoire des achats responsables

Suppléants

La Conférence des Présidents d'Universités est représentée par l'Université de Strasbourg et l'Université de Paris-I (ISJPS).

Pôle des institutions publiques

Assemblée nationale
Sénat
CESE - Conseil économique, social et environnemental
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
Ministère de la Transition écologique et solidaire
Ministère de l'Economie et des Finances
Ministère de la Justice
Ministère du Travail
Régions de France
CCI France - Chambres de Commerce et d'Industrie
CNCDH - Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme
Défenseur des droits

Suppléants

CCI France *a proposé son siège de suppléant* à AFNOR-normalisation
Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères *a proposé le sien* à la Direction des affaires européennes et internationales des ministères sociaux

Composition du bureau de la Plateforme RSE

(Composition en novembre 2018, résultant des élections du 6 décembre 2017 et des renouvellements des représentants en cours d'année.)

Pôle des entreprises et du monde économique

- M. Guillaume de Bodard (CPME)
- **M. Michel Laviale (MEDEF), vice-président**
- Mme Hélène Valade (ORSE)
- Mme Laurence Vandaele (C3D)

Pôle des organisations syndicales de salariés

- M. Pierre-Yves Chanu (CGT)
- **Mme Frédérique Lellouche (CFDT), vice-présidente**
- M. Gérard Mardiné (CFE-CGC)

Pôle des organisations de la société civile

- M. Swann Bommier (CCFD-Terre Solidaire)
- **M. Sylvain Boucherand (Humanité et Biodiversité), président**
- M. Olivier Chabrol (Forum Citoyen pour la RSE)
- M. André de Marco (Fondation pour la nature et l'homme)

Pôle des chercheurs et développeurs de la RSE

- M. Bettina Laville (Comité 21)
- **Mme Odile Uzan (Aderse), vice-présidente**

Pôle des institutions publiques

- Mme Natalia Pouzyreff (Assemblée nationale)
- Mme Bénédicte Sergent (CCI France)

Secrétariat permanent de la Plateforme RSE

Le secrétariat permanent de la Plateforme RSE est chargé d'assurer la mise en œuvre des orientations décidées par l'assemblée plénière et le bureau. Il exerce une mission générale d'appui logistique et en rédaction auprès de la Plateforme.

Contact : plateformerse@strategie.gouv.fr

Secrétaire permanent

- M. Gilles Bon-Maury

Chargées d'études

- Mme Ines Drion (en alternance) à compter du 17 septembre
- Mme Carine Jeuland (en alternance) jusqu'au 30 septembre
- Mme Solène Roisin jusqu'au 18 novembre

Stagiaires

- Mme Mathilde Ducroz, à compter du 15 octobre
- M. Loïck Landouzy, du 12 février au 13 juillet
- Mme Morgane Stephan, jusqu'au 2 février

RETROUVEZ
LES DERNIÈRES ACTUALITÉS
DE FRANCE STRATÉGIE SUR :



www.strategie.gouv.fr



[francestrategie](https://www.facebook.com/francestrategie)



[@Strategie_Gouv](https://twitter.com/Strategie_Gouv)



[france-strategie](https://www.linkedin.com/company/france-strategie)



[@francestrategie_](https://www.instagram.com/francestrategie_)

Les opinions exprimées dans ce rapport engagent leurs auteurs et n'ont pas vocation à refléter la position du gouvernement.



France Stratégie est un organisme d'études et de prospective, d'évaluation des politiques publiques et de propositions placé auprès du Premier ministre. Lieu de débat et de concertation, France Stratégie s'attache à dialoguer avec les partenaires sociaux et la société civile pour enrichir ses analyses et affiner ses propositions. Elle donne à ses travaux une perspective européenne et internationale et prend en compte leur dimension territoriale.